

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 18 DECEMBRE 2014**

Délibération
n° 2014.12.162.B

**Acquisition et
expérimentation d'un
bus hybride :
demande de
subvention FEDER**

LE DIX HUIT DECEMBRE DEUX MILLE QUATORZE à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **11 décembre 2014**

Secrétaire de séance : Anne-Marie BERNAZEAU

Membres présents :

Jean-François DAURE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, André BONICHON

Ont donné pouvoir :

François NEBOUT à Xavier BONNEFONT

Excusé(s) :

Absent(s) :

Marie-Hélène PIERRE, François NEBOUT, Gérard BRUNETEAU

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 18 DECEMBRE 2014**DELIBERATION
N° 2014.12.162.B**AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE /
POLITIQUES DE MOBILITÉRapporteur : **Monsieur GERMANEAU****ACQUISITION ET EXPERIMENTATION D'UN BUS HYBRIDE : DEMANDE DE SUBVENTION
FEDER**

Dans un souci d'amélioration constant des services rendus aux usagers des transports publics et en anticipation des futurs besoins de déplacements, notamment ceux induits par la ligne à grande vitesse (LGV), le GrandAngoulême a décidé de s'inscrire dans une nouvelle dynamique de transport collectif et d'améliorer les performances de son réseau de transport urbain.

La communauté d'Agglomération du GrandAngoulême a donc décidé de réorganiser le réseau de transports collectifs autour d'une ou plusieurs lignes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) qui seront exploitées avec des bus modernes, innovants et respectueux du cadre de vie.

Par délibération n°2012.12.154.B du 6 décembre 2012, le GrandAngoulême a décidé d'acquérir un bus hybride – thermique/électrique – pour tester l'intérêt de cette technologie avant le lancement du programme d'acquisition des BHNS prévu fin 2015.

Choisi suite à la consultation de la centrale d'achat du transport public, le bus de marque HEULIEZ sera mis en service dès fin janvier 2015 et offrira la possibilité de mener une expérimentation sur le territoire de l'agglomération. Celle-ci permettra de comparer les performances du matériel hybride à celles des bus traditionnels acquis en 2014 par GrandAngoulême.

Suite à l'adoption par la Commission Européenne du programme opérationnel FEDER-FSE le 15 décembre 2014 et au regard des opportunités ouvertes dans ce cadre, il apparaît que les crédits européens pourront contribuer au financement de cette opération. L'axe 4 du programme (Promouvoir l'excellence environnementale) rend éligible l'acquisition de matériels roulants hybrides ou électriques, avec une mobilisation possible du FEDER jusqu'à 60% des dépenses éligibles.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération s'établirait donc ainsi :

Dépenses	€ HT	Recettes	€	
Acquisition bus hybride HEULIEZ	375 720	Bonus écologique	6 300	1,6%
Habillage	13 850	FEDER	234 342	60%
Communication	1 000	GrandAngoulême	149 928	38,4%
TOTAL	390 570	TOTAL	390 570	100%

Je vous propose :

D'APPROUVER le plan de financement de l'opération d'acquisition et d'expérimentation d'un bus hybride..

D'AUTORISER Monsieur le Président ou Monsieur Michel GERMANEAU en sa qualité de 4ème vice-président en charge de l'aménagement durable du territoire et des politiques de mobilité à solliciter le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) et à signer tous les documents à venir afférents à ce dossier.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 19 décembre 2014	<u>Affiché le :</u> 19 décembre 2014